

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argentor, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie (<i>ne vote pas</i>)	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse		Pouvoir à Mme RIOU		M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

² P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Présents			
Nom Prénom	Structure	Nom Prénom	Structure
Mme BAUDIN Stéphanie	SBAISS	M. GOEDERT Quentin	SBAISS
Mme LAFOURCADE Camille	SBAISS	Mme CAZEAUX Clémence	Stagiaire

Monsieur Pascal DUBUISSON, Président du Syndicat des Bassins Argentor Izone et Son-Sonnette ouvre la séance en donnant l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 12/03/2024 ;
2. Signature de la convention d'acquisition de données topographiques dans le cadre du PPG 2024-2033 avec Charente-Eaux – Délibération ;
3. Approbation du Compte de Gestion 2023 – Délibération ;
4. Approbation du Compte Administratif 2023 – Délibération ;
5. Affectation des résultats – Délibération ;
6. Choix du taux de fongibilité des crédits – Délibération ;
7. Participation des Communautés de Communes adhérentes 2024 – Délibération ;
8. Vote du Budget Primitif 2024 – Délibération ;
9. Questions diverses.

Mme Anne RIOU est désignée Secrétaire de Séance

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 14/12/2023	
--	--

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la séance précédente du 12 mars 2024, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Comité Syndical, et demande à l'assemblée si des observations sont à formuler.

Aucune question ni remarque n'est formulée. Le Procès-verbal du 12/03/2024 est approuvé.

Arrivée de Aurélien ROUSSEAU à 18h30

Convention d'acquisition de données topographiques dans le cadre du PPG 2024-2033 avec Charente-Eaux	02042024_1
---	------------

Afin de préparer les travaux de 2024 dans le cadre du PPG 2024-2033, des relevés topographiques doivent être faits afin de mesurer l'évolution morphologique du cours d'eau après travaux et les incidences hydrauliques des travaux projetés. Ces mesures sont nécessaires dans le cadre de la délivrance de l'autorisation des travaux par les services de l'Etat. Charente-Eaux ayant la possibilité de fournir le matériel et de réaliser cette mission en assistance d'un des techniciens du syndicat, il convient de passer une convention entre les deux structures. Le coût de cette prestation serait de 1 584.00 € TTC pour 4 jours de terrain.

Mme LAFOURCADE précise que chaque année, un rapport devra être présenté aux services de l'Etat expliquant les travaux réalisés pendant l'année ainsi que l'impact de ces travaux sur les modifications hydromorphologiques et les inondations. Ces relevés topographiques s'inscrivent dans cette démarche.

Monsieur ROLLAND demande si les relevés seront faits sur tout le linéaire des cours d'eau.

Madame LAFOURCADE explique que la 1^{ère} tranche des travaux se faisant sur la Lizonne, les relevés seront faits sur les parties du linéaire concernées par les aménagements. Les profils en long et en travers seront relativement localisés. Ainsi après installation des banquettes, on pourra voir l'impact sur les niveaux d'eau. Il est prévu 4 jours de terrain, mais cette prévision est assez large pour prendre en compte d'éventuels problèmes de progression dans la prise de données :

- le matériel pourrait ne pas capter les satellites car les vallées sont encaissées
- la végétation trop dense peut complexifier la manipulation

La facture sera proratisée par rapport au temps réellement passé.

Monsieur PAGNUCCO demande si les points relevés donneront le profil complet de la rivière sachant que la roche peut faire évoluer le cours d'eau.

Madame LAFOURCADE lui explique que les rivières sont plutôt stables. Les relevés topographiques ne se feront qu'aux endroits où sont prévus les interventions et qu'on ne reproduira pas le schéma trouvé sur l'ensemble de la rivière.

Délibération :

EXPOSÉ

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Pluriannuel de Gestion des bassins versants de l'Argenton, de la Lizonne et du Son-Sonnette, le SBAISS doit préparer les travaux sur les cours d'eau du territoire qui seront réalisés en 2024. Pour ce faire, le SBAISS souhaite mandater Charente Eaux pour la réalisation de relevés topographiques.

Considérant le besoin d'assistance du SBAISS et la possibilité pour Charente Eaux de répondre à ce besoin, il est proposé de constituer un partenariat, sous la forme d'une convention, entre le SBAISS et Charente Eaux dans le but d'acquérir des données topographiques.

Cette convention détaille les missions ainsi que leur coût.

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer sur cette proposition.

RESOLUTION

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide:

- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que toutes les pièces inhérentes à ce dossier ;
- d'inscrire les dépenses correspondantes au budget 2024.

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Approbation du Compte de Gestion 2023	02042024_2
--	------------

Le compte de gestion est le détail des comptes du syndicat tenu par le Service de Gestion Comptable de Confolens.

Les montants ont été vérifiés et sont conformes au Compte Administratif 2023 du SBAISS.

Le détail des résultats du compte de gestion 2023 est présenté au Comité Syndical.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 016053

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CONFOLENS

ETABLISSEMENT : SYNEMC BASS ARG IZ S SONNETTE
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

62200 - SYNEMC BASS ARG IZ S SONNETTE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 411,47	381 088,35	402 499,82
Titres de recette émis (b)	28 756,47	186 548,81	215 305,28
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	28 756,47	186 548,81	215 305,28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 411,47	381 088,35	402 499,82
Mandats émis (f)	2 246,98	161 427,90	163 674,88
Annulations de mandats (g)		32,96	32,96
Dépenses nettes (h = f - g)	2 246,98	161 394,94	163 641,92
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	26 509,49	25 153,87	51 663,36
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 016053

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CONFOLENS

ETABLISSEMENT : SYNEMC BASS ARG IZ S SONNETTE
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62200 - SYNEMC BASS ARG IZ S SONNETTE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-14 289,06		26 509,49		12 220,43
Fonctionnement	210 233,43	14 289,06	25 153,87		221 118,24
TOTAL I	195 964,37	14 289,06	51 663,36		233 338,67
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	195 964,37	14 289,06	51 663,36		233 338,67

Délibération

Le Conseil syndical :

- Après s'être fait présenter le budget primitif 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Approbation du Compte Administratif 2023	02042024_3
---	------------

Le détail du Compte Administratif 2023 est annexé à ce document et est présenté au Comité Syndical.

Monsieur Pascal DUBUISSON sort de la salle et Benoît SCHELLEKENS est désigné comme nouveau président.

Délibération

Un nouveau président de séance est élu, le Comité Syndical examine le compte administratif 2023, qui s'établit ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

	Fonctionnement		Investissement		Total	
		2023		2023		2023
Recettes	146 548.99	186 548.81	7 465.13	28 756.47		
Dépenses	142 140.24	161 394.94	22 231.33	2 246.98		
Recettes - dépenses	4 408.75	25 153.87	-14 766.20	26 509.49		51 663.36
Excédent ou déficit reporté	205 844.68	195 964.37	477.14	-14 289.06		
Résultats	210 253.43	221 118.24	-14 289.06	12 220.43	195 964.37	233 338.67
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00		
Total	210 253.43	221 118.24	-14 289.06	12 220.43	195 964.37	233 338.67

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice : + 25 153.87 €

Résultat de clôture : + 221 118.24 €

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice : + 26 509.49 €

Résultat de clôture : + 12 220.43 €

Résultat cumulé 2023 : + 233 338.67 €

Hors de la présence de M. Pascal DUBUISSON, le Président, et sous la présidence de M. Benoît SCHELLEKENS, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2023.

Pour	14	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Affectation des résultats	02042024_4
----------------------------------	------------

Un travail a été réalisé entre la Conseillère aux Décideurs Locaux et les syndicats dépendant du SGC de Confolens afin d'harmoniser les pratiques comptables des études et travaux. Il a donc été décidé de les comptabiliser en Investissement dans le compte 454 – « Travaux effectués d'office pour le compte de tiers ». Il est donc proposé au Comité Syndical de prévoir ce changement en affectant une partie des résultats de fonctionnement en investissement par le compte 1068 (80 000 €). Le report de l'excédent de fonctionnement de 2023 en 2024 sera donc de 221 118.24 – 80 000 = **141 118.24 €**.

Délibération

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2023, par le Comité Syndical,

Vu les résultats ci-dessous :

- Investissement : un excédent de **12 220.43 €**
- Fonctionnement : un excédent de **221 118.24 €**

Oui cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

➤ **Adopte les résultats 2023 ci-dessus et décide la reprise suivante :**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement Reporté » : 12 220.43 €

Compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 80 000.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Compte 002 « Excédent de fonctionnement Reporté » : 141 118.24 €

➤ **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces afférentes à cette décision.**

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Choix du taux de fongibilité des crédits 2024	02042024_5
--	------------

Pour rappel, en 2023, le taux de fongibilité des crédits, à savoir la possibilité de faire des virements de chapitre à chapitre à l'intérieur d'une même section à l'exception des charges de personnel, était de 7,5%. Le Comité Syndical décide de conserver ce montant pour 2024.

Délibération :

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Vu l'articles L.212-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Considérant que la Collectivité a adopté par délibération N°15112022/02 du Comité Syndical en date du 15 novembre 2022 la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vu l'article L.5127-10-6 du CGCT, « dans la limite fixée à l'occasion du vote du Budget et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. »

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Président à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Syndical :

- **Autorise** Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Participation des Communautés de Communes adhérentes 2024

02042024_6

Durant l'année 2023, le futur PPG et les besoins du syndicat ont été présentés aux communautés de communes. Il a donc été convenu une hausse des cotisations importante en 2024 qui permettra de prendre en charge le programme de travaux défini, puis une augmentation régulière, mais plus faible durant les années suivantes afin de prendre en compte l'évolution des frais de fonctionnement au fil des années.

Madame FOUCHER demande une explication de la clé de répartition qui est appliquée pour déterminer le montant des cotisations de chaque EPCI.

Madame LAFOURCADE lui explique que ce taux dépend du nombre d'habitants de chaque Communauté de Communes au prorata du bassin versant ainsi que de la surface de chaque Communauté de Communes dans le bassin versant du SBAISS.

Délibération :

Monsieur le Président rappelle que la clé de répartition des charges entre les Communautés de Communes adhérentes au syndicat dépend du nombre d'habitants de chaque EPCI-FP au prorata du bassin versant et de la surface du bassin versant, chacun de ces paramètres contribuant à 50% de la clé de répartition.

Afin de pouvoir exécuter les travaux prévus dans le PPG pour 2024, il propose d'augmenter les montants des cotisations, ce qui représente la répartition par Communauté de Communes suivante pour l'année 2024 :

Communauté de Communes	Clé de répartition (%)	Montant de la cotisation 2024
Charente Limousine	51,69	86 723,77 €
Val de Charente	22,86	38 353,34 €
Cœur de Charente	25,45	42 702,89 €
Total	100,00	167 780,00 €

Oui cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **Accepte** la proposition de montant des cotisations pour l'année 2024,
- **Précise** que chaque Communauté de Communes recevra un titre de recette du montant sollicité,
- **Donne tous pouvoirs** à Monsieur le Président pour signer les pièces nécessaires à cette affaire.

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Approbation du budget primitif 2024

02042024_7

Le Budget primitif 2024 est annexé et présenté au Comité Syndical.

Afin de mettre à jour l'actif du SBAISS, une régularisation de compte doit être réalisée pour le véhicule de la technicienne (le compte en M14 « matériel roulant » est devenu « matériel ferroviaire » en M57).

Monsieur SCHELLEKENS demande si une régularisation des amortissements ne devrait pas être prévue. Madame BAUDIN lui explique que le véhicule a été acheté en 2015 et que le syndicat n'amortissait pas les investissements. Donc il n'y a pas lieu de faire de régularisation.

Délibération

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer sur le budget primitif 2024 présenté et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	441 326.24	300 208.00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0	0
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0	141 118.24
		=	=
	Total de la section de fonctionnement	441 326.24	441 326.24

INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	254 653.50	242 433.07
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0	0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	12 220.43
		=	=
	Total de la section d'investissement	254 653.50	254 653.50

Le Comité Syndical,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 12 mars 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** le budget primitif 2024 arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	441 326.24	441 326.24
Investissement	254 653.50	254 653.50
Budget total	695 979.74	695 979.74

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces nécessaires à cette affaire et prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour	15	Contre		Abstention	
------	----	--------	--	------------	--

Questions diverses	
---------------------------	--

- **Suivi des écoulements :**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur GOEDERT, technicien, afin qu'il explique son travail sur les suivis des écoulements. Chaque mois, sur une journée, le technicien passe sur tous les points définis en début d'année pour relever les débits. Il en fait une synthèse qu'il envoie aux élus. Le but de ces relevés est de faire, en fin d'année, une carte répertoriant les zones problématiques en termes d'écoulements et de suivre l'évolution de ces débits sur une année puis sur plusieurs années ensuite.

- **L'étang sur les sources de l'Argent à Saint-Coutant :**

Monsieur ROLLAND informe l'assemblée que la propriété sur laquelle se trouvent les sources de l'Argent est à vendre avec l'étang qui capte les eaux de la source principale. Cette propriété est une chasse gardée. Il demande si des organismes ne pourraient pas préempter.

Madame RIOU demande si c'est un étang naturel et s'il y a des écoulements toute l'année.

Madame LAFOURCADE, lui répond que c'est un étang artificiel, comme tous les étangs présents en Charente. Il s'agit d'un étang ancien qui avait un usage piscicole avant.

Lors de l'étude du territoire, était apparu un problème en période de bas débit sur ce secteur puisque l'Argent est à sec une partie de l'année en aval de cet étang et il faut attendre les sources affluentes sur la commune de Vieux-Cérier pour retrouver un écoulement dans le cours d'eau.

De plus, il avait été constaté une turbidité de l'eau de l'Argent en aval de cet étang et jusqu'à après Champagne-Mouton.

La présence de l'étang pourrait avoir un impact sur la qualité et la quantité d'eau de l'Argent et que le site avait été identifié pour essayer de travailler sur des améliorations éventuelles dans le cadre du PPG.

Madame RIOU demande s'il y a des largages ou une ouverture de l'étang.

La propriété étant fermée, il n'y a pas d'accès libre et il est difficile de savoir l'impact réel du plan d'eau sur les dysfonctionnements de l'Argent.

Monsieur ROLLAND rajoute qu'il devrait y avoir une rivière de contournement sur cet étang. De plus une source principale de l'Argent se trouve au milieu de l'étang.

Madame LAFOURCADE lui répond que le SAGE impose une rivière de contournement, mais que cet étang pourrait posséder un statut particulier (appelé statut d'antériorité) du fait de son ancienneté) et qu'elle ne sait pas si l'ensemble de la réglementation s'applique sur cet étang.

Madame FOUCHER demande où trouver les statuts des étangs.

Madame LAFOURCADE lui indique qu'il faut se rapprocher des services de l'Etat.

Monsieur PAGNUCCO demande si la police de l'eau est au courant. Les services de la DDT connaissent ce plan d'eau, cependant la mise aux normes des étangs est souvent difficile à imposer.

Les techniciens travailleront avec les différents partenaires afin de savoir si cette vente peut faciliter d'éventuels projets d'amélioration du milieu.

➤ **Stage de Clémence CAZEAUX :**

Monsieur le Président donne la parole à Madame CAZEAUX, stagiaire au SBAISS, afin qu'elle explique où en sont ses travaux.

Elle a commencé le terrain et fait le recensement des haies, des fossés, des ruissellements, des lavoirs, des sources, des gouffres... qu'elle reporte sur le logiciel de cartographie. Elle en profite pour faire un premier recensement des zones humides lorsqu'elle voit de la végétation typique et qu'elle commence à se projeter sur les aménagements possibles en fonction des diverses problématiques rencontrées.

Madame FOUCHER indique qu'elle a commencé à recenser les lavoirs sur Ventouse et que pour le moment elle n'en a trouvé que 2 sur 9. Elle souhaite savoir si Clémence pourra l'aider.

Monsieur GOEDERT lui répond que le stage de Clémence sert à préparer les futures lignes politiques en matière de gestion des têtes de bassin versant et des zones humides. Le territoire de travail correspond à la Lizonne amont et il n'est pas prévu de passer dans le cadre du stage sur le territoire de Ventouse.

Après l'état des lieux et le diagnostic sur la Lizonne, il y aura une phase de hiérarchisation des enjeux afin de déterminer les zones et aménagements à prioriser sur la Lizonne amont.

Après ce stage, le syndicat devrait avoir un meilleur aperçu des actions possibles sur la Lizonne amont et de la méthode à appliquer sur les têtes de bassin versant à étudier dans la suite du PPG.

Concernant les lavoirs sur la commune de Ventouse, les techniciens du SBAISS regarderont dans leurs données si des informations complémentaires peuvent être apportées à la commune.

➤ **Prochaines animations :**

Il est rappelé à l'assemblée les prochaines animations du SBAISS :

- Le 6 avril : conférence à Parzac sur l'eau organisée par la Tirelire de Saint-Claud en partenariat avec le syndicat d'eau potable. Cette conférence se déroulera le matin dans la salle des fêtes de Parzac et sera suivie par une randonnée permettant de rechercher des sources et de lire le paysage marqué par le sous-sol karstique du territoire.

Il s'agit de la première animation grand public du SBAISS.

- Le 11 avril : animation à l'école primaire de Champagne-Mouton dans le cadre d'un appel à projet proposé par l'EPTB Charente avec visite sur les bords de l'Argent par les techniciens du syndicat. Les enfants ont déjà eu différentes interventions en classe animées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) Val de Gartempe et il est également prévu une visite de la station d'épuration de Champagne-Mouton et un atelier sur les économies d'eau avec la Communauté de Communes Charente Limousine.

➤ **Rencontre avec la Chambre d'Agriculture :**

Monsieur le Président revient sur sa rencontre avec Monsieur SOURY élu à la Chambre d'Agriculture. Ils ont discuté d'une éventuelle rencontre dans les prochaines semaines entre le syndicat et la chambre d'agriculture afin de définir comment le syndicat pourrait travailler avec les agriculteurs, notamment pour agir sur la problématique de ruissellement des eaux dans les parcelles par exemple en ciblant la plantation de haies sur les linéaires où les eaux de ruissellement sont les plus importantes.

D'autres actions pourraient également être réfléchies ensemble.

➤ **Enquête publique sur la DIG du SBAISS :**

Madame LAFOURCADE fait un point sur l'enquête publique de la DIG. La dernière permanence du commissaire enquêteur sera le samedi 13 avril à Saint-Claud. Globalement, le commissaire enquêteur est plutôt satisfait car cette enquête a attiré plusieurs personnes.

Monsieur ROLLAND demande si des agriculteurs, principaux propriétaires pouvant être concernés par les aménagements, se sont déplacés en mairie.

Madame LAFOURCADE lui répond qu'elle n'a pas pour le moment les profils des personnes qui se sont présentées. Elle insiste sur le fait que les travaux du PPG ne se feront que sur des parcelles où les propriétaires auront donné leur accord pour une intervention.

La séance est clôturée à 19h49.

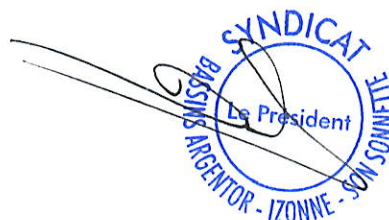
Signature du secrétaire de séance :

Mme Anne RIOU



Signature du Président :

M. Pascal DUBUISSON



Publié le : 22.07.2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA

Articles	Libellés	BP 2023	DM + VC	Crédits ouverts	CA 2023
011	Charges à caractères générales	231 001.62	- 3 978.20	227 023.42	20 309.95
60	Achats et variations de stocks	8 750.00	-	8 750.00	3 828.41
60622	Carburants	5 000.00			2 176.14
60632	Fournitures de petit équipement	1 750.00			728.38
60636	Vêtements de travail	1 000.00			
6064	Fournitures administratives	1 000.00			923.89
61	Services Extérieurs	209 723.62	- 3 978.20	205 745.42	13 524.84
611	Contrats de prestation de services				
613	Location - hébergement site internet				
6132	Locations immobilières	2 040.00			2 040.00
615232	Entretien et réseaux	167 999.62	- 4 758.20		
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	2 600.00			1 794.29
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers		200.00		191.90
6156	Maintenance		580.00		579.60
6161	Prime d'assurance multirisque	203.00			203.00
6168	Primes d'assurances autres	2 000.00			1 388.00
617	Etudes et recherches	34 281.00			7 328.05
	<i>RECEMA - Suivi qualité cours d'eau</i>				3 545.05
	<i>SEGI - continuité éco Son</i>				2 715.00
	<i>Autres : Hydro concept</i>				1 068.00
6184	Versements à organismes de formation	500.00			
6188	autres frais divers	100.00			
62	Autres services extérieurs	12 528.00	-	12 528.00	2 956.70
6225	Indemnités au comptable				
62268	Honoraires	2 000.00			
6231	Annonces et insertions	3 800.00			
6234	Réceptions	100.00			194.90
6236	Catalogues, imprimés et publications	1 500.00			
62516	Missions	1 000.00			386.04
6261	Frais d'affranchissement	300.00			1.66
6262	Frais de télécommunication	1 500.00			1 453.48
6281	Concours divers (remplace le 65548)				
6288	Autres services extérieurs	2 328.00			920.62
63	Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-
6355	Taxes et impôts sur les véhicules				
012	Charges de personnel	118 750.00	-	118 750.00	112 428.55
62	Autres services extérieurs	-	-	-	-
6218	autre personnel extérieur				
63	Impôts taxes et versements	1 450.00	-	1 450.00	1 272.52
6332	cotisations versées au FNAL	100.00			66.65
6336	Cotisations au cnrpt	1 350.00			1 205.87
64	Charges de personnel	117 300.00	-	117 300.00	111 156.03
64111	rémunération principale (titulaire)	76 500.00			75 993.24
64131	rémunération (non titulaire)				
64138	autres indemnités (non titulaire)				
6451	cotisations à l'urssaf	13 000.00			12 237.00
6453	cotisations aux caisses de retraites	18 500.00			17 915.20
6454	cotisations aux ASSEDIC	-			
6455	Cotisations assurance risques statutaires	8 250.00			4 170.16
6456	Remboursement FNC du SFT				
6475	médecine du travail	350.00			204.43
6478	autres charges sociales diverses	700.00			636.00
023	Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	-
023	Virement de la section de fonctionnement				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 083.41	39.00	7 122.41	7 122.41
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	7 083.41	39.00		7 122.41
65	Autres charges de gestion	19 495.32	34.00	19 529.32	17 656.33
65311	Indemnités de fonction	13 500.00			11 824.02
65313	Cotisations de retraite	600.00			496.55
65314	cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 900.00			1 805.10
6561	Participations aux organismes des regroupements	3 437.32	34.00	3 471.32	3 471.32
	<i>Charente Eaux - cotisation statutaire</i>				900.00
	<i>Charente Eaux - assistance pilotage GEMAPI</i>				200.00
	<i>Charente Eaux - assistance zones humides</i>				150.00
	<i>ATD 16 - assistance numérique</i>				1 861.00
	<i>ATD 16 - assistance sur logiciels et accès à la centrale d'achat</i>				345.10
	<i>ATD 16 - signature électronique</i>				15.22
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage				
65888	Autres charges diverses	58.00			59.34
67	Charges exceptionnelles	-	3 905.20	3 905.20	3 877.70
673	Titres annulés	-	3 905.20		3 877.70
68	Dotations aux provisions et dépréciations	4 758.00	-	4 758.00	-
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	4 758.00			
	Total Dépenses Fonctionnement	381 088.35	-	381 088.35	161 394.94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA

Articles	Libellés	BP 2023	DM + VC	Crédits ouverts	CA 2023
002	Excédent antérieur reporté	195 964.37	-	195 964.37	195 964.37
002	Excédent antérieur reporté	195 964.37			195 964.37
013	Atténuation de charges	-	-	-	780.00
64	Charges de personnel	-			780.00
6419	Remboursement sur rémunération				674.00
6459	Remboursement sur charges				106.00
74	Dotations, subventions	185 123.98	- 918.00	184 205.98	184 643.87
7472	Région	15 726.00			9 888.32
	Postes TR N-1 solde				9 888.32
7473	Département	5 176.00	- 918.00		
74748	Autres communes				
74751	CDC	92 125.00			92 125.00
747888	Autres organismes	72 096.98			67 578.55
	AEAG - Continuité éco Son 1				6 624.90
	AEAG - Continuité éco Son 2				3 159.60
	AEAG - Poste TR N-1 solde				18 723.57
	AEAG - Postes TR N				36 431.00
	Terreal - restauration hydromorpho Son				2 639.48
74888	Autres subvention				15 052.00
75	Autres produits de gestion	-	-	-	1.74
7588	autres produits de gestion				1.74
77	Produits exceptionnels	-	-	-	205.20
773	Mandats annulés				205.20
778	Produits exceptionnels divers				
042	Opération d'ordre entre section	-	918.00	918.00	918.00
777	Subv invest transféré cpte de résultat		918.00		918.00
	Total avec excédent reporté	381 088.35	-	185 123.98	382 513.18
	Total sans excédent reporté	185 123.98	0.00	185 123.98	186 548.81

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - CA

Articles	Libellés	BP 2023	DM + VC	Crédits ouverts	CA 2023
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 289.06	-	14 289.06	14 289.06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 289.06			14 289.06
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00	918.00	918.00	918.00
13916	Amort subvention Duster	-	918.00		918.00
21	Immobilisations corporelles	7 083.41	-879.00	6 204.41	1 328.98
21828	Matériel de transport				
21838	Matériel informatique		39.00		875.14
21848	Matériel de bureau et Mobilier		- 918.00		453.84
2188	Autres immobilisations corporelles				
	Total dépenses investissement avec 001	21 372.47	39.00	21 411.47	16 536.04
	Total dépenses investissement sans 001	7 083.41	39.00	7 122.41	2 246.98

RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA

Articles	Libellés	BP 2023	DM + VC	Crédits ouverts	CA 2023
001	Excédent antérieur reporté				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 083.41	39.00	7 122.41	7 122.41
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences... (amort.)				1 042.80
281828	Autres matériels de transports (amort.)				1 836.00
281838	Autre matériel informatique		254.00		2 062.88
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		- 215.00		2 180.73
28188	Autres immobilisations corporelles (amort.)				
021	Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 289.06	-	14 289.06	14 289.06
10222	FCTVA				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 289.06			14 289.06
13	Subventions d'investissement	-	-	-	7 345.00
1312	Subvention biens amortissable - Région				
1316	Subvention bien amort. - Autres établissements publics locaux				7 345.00
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	0.00
21571	Matériel ferroviaire				
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-	0.00
4542	Opérations sous mandat - recettes				
	<i>Subvention restauration hydromorpho</i>				
	<i>Subvention BV et ZH</i>				
	Total recettes investissement avec 001	21 372.47	39.00	21 411.47	28 756.47
	Total recettes investissement sans 001	21 372.47	39.00	21 411.47	28 756.47

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BP

Articles	Libellés	BP 2023	BP 2024
011	Charges à caractères générales	231 001.62	169 833.67
60	Achats et variations de stocks	8 750.00	9 500.00
60622	Carburants	5 000.00	4 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	1 750.00	2 500.00
60636	Vêtements de travail	1 000.00	1 000.00
6064	Fournitures administratives	1 000.00	2 000.00
61	Services Extérieurs	209 723.62	140 333.67
611	Contrats de prestation de services		3 200.00
613	Location - hébergement site internet		
6132	Locations immobilières	2 040.00	2 040.00
615232	Entretien et réseaux	167 999.62	42 788.67
	<i>PPG</i>		10 000.00
	<i>Autre</i>		32 788.67
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	2 600.00	2 100.00
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers		500.00
6156	Maintenance		1 000.00
6161	Prime d'assurance multirisque	203.00	1 205.00
6168	Primes d'assurances autres	2 000.00	1 000.00
617	Etudes et recherches	34 281.00	86 000.00
	<i>RECEMA - Suivi qualité cours d'eau</i>		4 000.00
	<i>SEGI - continuité éco Son</i>		18 000.00
	<i>Charente Eaux - étude hydro Argent</i>		8 200.00
	<i>Autres</i>		10 800.00
	<i>Etude Moulin de la Pomme</i>		20 000.00
	<i>Sondages géotechnique (étude moulins Son-Sonnette)</i>		20 000.00
	<i>Charente Nature - mulettes</i>		5 000.00
6184	Versements à organismes de formation	500.00	300.00
	<i>Formation PSC1 - Croix Rouge</i>		300.00
6188	autres frais divers	100.00	200.00
62	Autres services extérieurs	12 528.00	19 500.00
6225	Indemnités au comptable		
62268	Honoraires	2 000.00	5 000.00
6231	Annonces et insertions	3 800.00	6 500.00
6234	Réceptions	100.00	300.00
6236	Catalogues, imprimés et publications	1 500.00	1 500.00
62516	Missions	1 000.00	1 000.00
6261	Frais d'affranchissement	300.00	500.00
6262	Frais de télécommunication	1 500.00	1 700.00
6281	Concours divers (remplace le 65548)		
6288	Autres services extérieurs	2 328.00	3 000.00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	-	500.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		500.00
012	Charges de personnel	118 750.00	133 250.00
62	Autres services extérieurs	-	5 000.00
6218	autre personnel extérieur		5 000.00
63	Impôts taxes et versements	1 450.00	1 600.00
6332	cotisations versées au FNAL	100.00	100.00
6336	Cotisations au cnfpt	1 350.00	1 500.00
64	Charges de personnel	117 300.00	126 650.00

Articles	Libellés	BP 2023	BP 2024
64111	rémunération principale (titulaire)	76 500.00	85 000.00
64131	rémunération (non titulaire)		
64138	autres indemnités (non titulaire)		
6451	cotisations à l'urssaf	13 000.00	14 000.00
6453	cotisations aux caisses de retraites	18 500.00	20 000.00
6454	cotisations aux ASSEDIC	-	
6455	Cotisations assurance risques statutaires	8 250.00	6 500.00
6456	Remboursement FNC du SFT		
6475	médecine du travail	350.00	500.00
6478	autres charges sociales diverses	700.00	650.00
023	Virement de la section de fonctionnement	-	111 172.57
023	Virement de la section de fonctionnement		111 172.57
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 083.41	5 000.00
68111	Dotations aux amortissements des immobilisations	7 083.41	5 000.00
65	Autres charges de gestion	19 495.32	21 070.00
65311	Indemnités de fonction	13 500.00	13 700.00
65313	Cotisations de retraite	600.00	570.00
65314	cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 900.00	2 000.00
6561	Participations aux organismes des regroupements	3 437.32	4 000.00
	<i>Charente Eaux - cotisation statutaire</i>		1100
	<i>Charente Eaux - assistance pilotage GEMAPI</i>		300
	<i>Charente Eaux - assistance zones humides</i>		200
	<i>ATD 16 - assistance numérique</i>		2000
	<i>ATD 16 - assistance sur logiciels et accès à la centrale d'achat</i>		380
	<i>ATD 16 - signature électronique</i>		20
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		700.00
65888	Autres charges diverses	58.00	100.00
67	Charges exceptionnelles	-	1 000.00
673	Titres annulés	-	1 000.00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	4 758.00	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionneme	4 758.00	
	Total Dépenses Fonctionnement	381 088.35	441 326.24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BP

Articles	Libellés	BP 2023	BP 2024
002	Excédent antérieur reporté	195 964.37	141 118.24
002	Excédent antérieur reporté	195 964.37	141 118.24
013	Atténuation de charges	-	0.00
64	Charges de personnel	-	0.00
6419	Remboursement sur rémunération		0.00
6459	Remboursement sur charges		0.00
74	Dotations, subventions	185 123.98	299 070.00
7472	Région	15 726.00	22 000.00
	<i>Restauration continuité éco Son</i>		12 400.00
	<i>Restauration hydro Argent</i>		1 600.00
	<i>Postes TR N-1 solde</i>		8 000.00
7473	Département	5 176.00	6 450.00
	<i>Etude continuité éco Son</i>		5 800.00
	<i>Restauration hydro Argent</i>		650.00
74748	Autres communes		
74751	CDC	92 125.00	167 780.00
	CCCL		86 723.77
	CCCC		38 353.34
	CCVC		42 702.89
747888	Autres organismes	72 096.98	102 840.00
	<i>AEAG - Continuité éco Son 1</i>		15 500.00
	<i>AEAG - Continuité éco Son 2</i>		7 300.00
	<i>AEAG - Restauration hydro Argent</i>		4 000.00
	<i>AEAG - étude Moulin de la Pomme</i>		2 500.00
	<i>AEAG - Poste TR N-1 solde</i>		32 600.00
	<i>AEAG - Postes TR N</i>		40 940.00
	<i>Terreal - restauration hydromorpho Son</i>		
74888	Autres subvention		0.00
75	Autres produits de gestion	-	20.00
7588	autres produits de gestion		20.00
77	Produits exceptionnels	-	200.00
773	Mandats annulés		200.00
778	Produits exceptionnels divers		0.00
042	Opération d'ordre entre section	-	918.00
777	Subv invest transféré cpte de résultat		918.00
	Total avec excédent reporté	381 088.35	441 326.24
	Total sans excédent reporté	185 123.98	300 208.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT- BP

Articles	Libellés	BP 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 289.06	0.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 289.06	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00	918.00
13916	Amort subvention Duster	-	918.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	8 000.00
20422	Subvention d'équipement aux privés		0.00
2051	Licences informatique		8 000.00
21	Immobilisations corporelles	7 083.41	23 735.50
21828	Matériel de transport		20 735.50
21838	Matériel informatique		2 000.00
21848	Matériel de bureau et Mobilier		1 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles		
45	Opérations pour compte de tiers	0.00	222 000.00
4541	Opérations sous mandat - dépenses		222 000.00
	<i>Travaux sur cours d'eau</i>		<i>205 200.00</i>
	<i>Travaux sur tetes de BV et ZH</i>		<i>16 800.00</i>
	Total dépenses investissement avec 001	21 372.47	254 653.50
	Total dépenses investissement sans 001	7 083.41	254 653.50

RECETTES D'INVESTISSEMENT - BP

Articles	Libellés	BP 2023	BP 2024
001	Excédent antérieur reporté		12 220.43
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 083.41	5 000.00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences... (amort.)		681.00
281828	Autres matériels de transports (amort.)		1 836.00
281838	Autre matériel informatique		2 177.02
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		305.98
28188	Autres immobilisations corporelles (amort.)		
021	Virement de la section de fonctionnement	-	111 172.57
021	Virement de la section de fonctionnement		111 172.57
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 289.06	80 750.00
10222	FCTVA		750.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 289.06	80 000.00
13	Subventions d'investissement	-	1 000.00
1312	Subvention biens amortissable - Région		0.00
1316	Subvention bien amort. - Autres établissements publics locaux		1 000.00
21	Immobilisations corporelles	-	20 735.50
21571	Matériel ferroviaire		20 735.50
45	Opérations pour compte de tiers	-	23 775.00
4542	Opérations sous mandat - recettes		23 775.00
	<i>Subvention restauration hydromorpho</i>		23 775.00
	<i>Subvention BV et ZH</i>		0.00
	Total recettes investissement avec 001	21 372.47	254 653.50
	Total recettes investissement sans 001	21 372.47	242 433.07

